COMMUNIQUE
Paris, le 25/02/2016

STAGES DE RÉCUPÉRATION DE POINTS : « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » DEMANDE PLUS DE CONTRÔLES

Aujourd'hui, jeudi 25 février 2016, le journal *Le Parisien / Aujourd'hui en France* ouvre l'épineux dossier des stages de sensibilisation à la sécurité routière, plus couramment appelés « stages de récupération de points ». Le quotidien révèle les nombreuses dérives du système, devenu une véritable aubaine pour quantité d'organisateurs qui se soucient davantage de la manne financière qu'ils peuvent en tirer que de la sécurité routière. L'association « 40 millions d'automobilistes » apporte son soutien au Délégué interministériel à la Sécurité routière, qui promet à l'avenir un meilleur contrôle des organisateurs de stages.

Réalisable tous les ans et permettant de récupérer 4 points sur son permis de conduire, le stage de sensibilisation à la sécurité routière est devenu un passage obligé pour des automobilistes de plus en plus nombreux qui ont perdu des points suite à des infractions au Code de la route.

« On compte aujourd'hui plus de 1 500 centres organisateurs de ces stages en France, ce qui répond à un véritable besoin. Pour exercer leur activité, tous doivent disposer d'un agrément préfectoral. Mais on se rend compte aujourd'hui que certains ne le méritent pas, au sens où ils n'accueillent pas les usagers dans de bonnes conditions et ne respectent pas le programme de formation imposé par la loi. En 2014, 89 centres se sont ainsi vus retirer leur agrément » explique Daniel QUERO, président de « 40 millions d'automobilistes ».

Pour les automobilistes qui se sont inscrits à ces stages dispensés par des organisateurs peu scrupuleux, les conséquences sont parfois dramatiques. Il y a quelques temps, « 40 millions d'automobilistes » recevait le témoignage de Dominique, arnaqué par le site Internet auprès duquel il avait réservé son stage :

« Je devais faire un stage de récupération de points. Je me suis inscrit auprès d'une société basée à Valence (26) et versé à l'inscription par web la somme de 189 €. Le jour J, je me suis présenté pour le stage et la réceptionniste de l'hôtel [où devait se dérouler le stage] m'a informé que le stage était annulé. La société ne m'a informé de rien. J'ai dû m'inscrire en urgence auprès d'une autre société et payer à nouveau. J'ai réclamé le remboursement des 189 €, en vain. »

D'autres témoignages, comme celui d'Olivier – recueilli par l'Union nationale des Automobile Clubs – confirment le manque de sérieux de ces organisateurs : son stage a été annulé à 4 reprises ! Dans une situation d'urgence, il a finalement dû réaliser un stage dans un Automobile Club à plus d'une heure de route de chez lui.

« Avec ces reports à répétition, les stagiaires courent le risque de voir leur permis de conduire annulé, faute de points. Les automobilistes cherchent en toute logique à obtenir leur stage au meilleur tarif possible, mais lorsque les prix sont vraiment très bas, il convient de se poser la question de la qualité de la prestation proposée. Pour faire le tri entre les centres de formation compétents, qui font de la sécurité routière, et les autres, qui font de l'argent sur le dos des usagers, une seule solution : renforcer les contrôles des organisateurs et retirer l'agrément de ceux qui ne respectent pas les règles. Cela permettra à l'automobiliste qui en a besoin d'acheter son stage en toute confiance et de s'y présenter dans un meilleur état d'esprit » conclut Pierre CHASSERAY.

www.fil-conducteurs.com

@40MA – 40 millions d'automobilistes
@PChasseray – délégué général

www.40millionsdautomobilistes.com

A propos de « 40 millions d'automobilistes » 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'européen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages. Premier représentant national des automobilistes auprès des Pouvoirs Publics et du secteur économique de la route, « 40 millions d'automobilistes » rassemble plus de 320.000 adhérents, elle a aussi le soutien de l'Union Nationale des Automobile Clubs. www.40millionsdautomobilistes.com